

8.—Assurances contre l'incendie en 1926, sur des propriétés situées au Canada, assumées en vertu de l'article 129 de la Loi des Assurances de 1917 par des compagnies, associations ou assureurs n'ayant pas de charte canadienne.

Compagnies.		Montant des assurances.	
		\$	
Lloyd's.....		61,667,099	
Réassureurs.....		9,080,360	
Compagnies mutuelles.....		452,109,892	
Compagnies par actions.....		36,841,698	
Total.....		559,699,149	
Propriétés assurées.			
Bois, chantiers de bois et scieries.....		22,285,611	
Autres établissements industriels ou commerciaux.....		525,651,920	
Immeubles et matériel des chemins de fer.....		2,670,592	
Divers.....		9,091,026	
Total.....		559,699,149	
Répartition par provinces.			
	\$		\$
Île du Prince-Edouard.....	33,075	Saskatchewan.....	6,639,788
Nou-elle Ecosse.....	10,932,129	Alberta.....	5,246,405
Nouveau-Brunswick.....	30,973,612	Colombie Britannique.....	14,630,078
Québec.....	194,173,065	Yukon.....	100,450
Ontario.....	268,146,427	Total.....	559,699,149¹
Manitoba.....	6,516,720		

¹Y compris \$22,307,400, non apportionnés par provinces.

Section 2.—Assurance sur la vie.

Un article décrivant les progrès de l'assurance sur la vie au Canada, par M. A. D. Watson, du département des Assurances, Ottawa, a paru dans l'Annuaire de 1925, pages 870-874.

Statistiques de l'assurance sur la vie.—En 1927, 40 compagnies se sont partagé le domaine de l'assurance sur la vie au Canada, dont 28 canadiennes, 5 britanniques et 7 étrangères. De plus, six compagnies britanniques et cinq étrangères détenant une licence canadienne avaient cessé de prendre de nouveaux risques, et quatre autres compagnies anglaises et quatre autres étrangères ont obtenu l'autorisation de transiger sur polices écrites avant le 31 mars 1878. Une autre compagnie a reçu sa licence pour faire affaires au Canada en 1926, mais au 31 décembre 1927 n'avait pas encore fait des opérations d'assurance-vie.

Ainsi qu'on le verra par l'exposé rétrospectif du tableau 9, l'assurance sur la vie a progressé au Canada à pas de géant, les polices en vigueur en 1869 couvrant des risques de \$35,680,082, tandis qu'en 1928 ces risques étaient de \$5,609,032,167². Le montant de l'assurance sur la vie, par tête de la population canadienne, a plus que doublé depuis 1919, en raison sans doute de ce que le coût de la vie étant beaucoup plus élevé, un père de famille doit laisser à sa mort un plus gros héritage. On remarquera aussi dans ce tableau que les compagnies britanniques qui tenaient la tête en 1869 ne suivent maintenant que de très loin les compagnies canadiennes et les compagnies étrangères. Le montant total des polices nouvelles souscrites en l'année 1927 fut de \$864,980,640³, comparativement à \$823,254,205 en 1926, \$736,777,818 en 1925 et \$628,687,615 en 1924; et les primes payées s'élevèrent à \$173,732,359, comparativement à \$159,872,965 en 1926, \$145,480,207 en 1925 et \$129,625,269 en 1924.

Le tableau 10 relève les polices d'assurance sur la vie émises par toutes les compagnies faisant affaires au Canada, en 1927, ainsi que celles en vigueur la même année; le tableau 11 est un résumé de la progression de l'assurance sur la vie au Canada, de 1923 à 1927. Le tableau 12 indique le nombre des polices ordinaires

²Chiffres préliminaires. ³Le total de 1928 est de \$945,915,028.